



**COMPTE-RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU JEUDI 15 OCTOBRE 2020
À 20H00**

Membres en exercice : 14

Présents : 12 Votants : 12 (Pour : 12 / contre : 0 / abstention : 0) Absents excusés : 02

Date de la convocation et de l'affichage : **08/10/2020**

LE JEUDI 15 OCTOBRE 2020, à vingt-heures, les Membres du Conseil Municipal de la Commune de FORGES se sont réunis dans la Salle du Conseil, en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire conformément aux articles L. 2121-10, L.2121-11 et L. 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Sont présents : Mesdames BERNARD Micheline, BALLANGER Amandine, DRAPEAU Claire, GONÇALVES Sidalia, LE ROCHELEUIL Angélique, VILLAUDY TALLEC Isabelle, et Messieurs BARITEAU Philippe, AUMONT Charles, BERNARD Gilbert, FRIDJA Olivier, LUCAS Cédric et TERRIEN Philippe, formant la majorité des Membres en exercice, le Conseil étant composé de **quatorze Membres**.

Sont absents et excusés : BERSOUT Stéphanie et DURRANT Arnaud.

Charles AUMONT est élu Secrétaire de séance.

La séance est ouverte sous la présidence de *Micheline BERNARD*, le Maire.

.....

Le Compte rendu de séance du 4 septembre 2020 est approuvé.

1- Communauté de Communes

1.1 Répartition du FPIC (Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales)

Madame le Maire explique à l'Assemblée la délibération du Conseil Communautaire en date du 22 septembre 2020 qui propose la répartition du FPIC pour 2020 entre les Communes et la CDC AUNIS SUD à savoir 883 566,-€. La proposition de répartition en mode dérogatoire libre est la suivante : Pour 21 Communes l'attribution est du même montant que celui versé en 2015 et pour 3 Communes l'attribution du droit commun 2020. Le solde est conservé par la CDC AUNIS SUD. Pour la Commune de FORGES le montant est de 24 782,-€.

La proposition de répartition du FPIC est adoptée à l'unanimité.

1.2 Commissions intercommunales

Chaque Conseiller Municipal, Membre d'une Commission Communautaire, fait un compte-rendu.

Il s'agissait des premières réunions qui ont surtout permis les prises de contact avec les nouveaux élus. Quelques sujets importants ont été traités :

- La Commission SPORT fait état d'une baisse très significative des recettes PISCINE, en cause la pandémie de COVID 19 ayant entraîné une baisse de la fréquentation.
- La Commission COMMUNICATION commence à élaborer le journal intercommunal.
- La Commission URBANISME a permis aux nouveaux élus de découvrir le PLUI-h.
- La Commission ENVIRONNEMENT a évoqué le sujet sensible des parcs éoliens sur l'intercommunalité. Elle va proposer la venue d'un expert extérieur afin de transmettre à l'ensemble des élus des informations précises et neutres.
- La Commission TOURISME après un état des lieux réalisé par l'office du tourisme la Commission propose de recenser les chemins pédestres au sein de l'intercommunalité.
- La Commission ENFANCE ET ACCOMPAGNEMENT SOCIAL a recensé les structures accompagnées financièrement et a proposé le solde des subventions.
- La Commission DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE s'est penchée sur le fonctionnement de la maison de l'emploi.

2- Restauration scolaire

La rentrée s'est bien déroulée malgré quelques petits croisements lors des deux services. Ces problèmes ont été réglés.

A la suite de l'absentéisme des titulaires (congé maladie, démission...) il a été difficile début septembre de trouver des remplaçant(e)s compétent(e)s auprès de l'Association d'Aide à l'Emploi.

A la suite de quelques dégradations dans les toilettes, une mise au point a été faite par les professeurs des écoles auprès des élèves.

La Commune continue son investissement pour l'application de la Loi EGALIM.

Monsieur Olivier FRIDJA, Conseiller Municipal informe l'Assemblée d'une réunion mardi prochain avec la Fédération Régionale de l'Agriculture Biologique en vue de la signature d'une charte.

Les premiers produits commandés sur la plateforme AGRILocal ont été servis à FORGES (yaourts Bio fabriqués à Loire-les-Marais). Un projet de repas entièrement réalisé à partir de produits locaux est en cours d'élaboration.

Le Conseil Municipal charge Madame le Maire de prendre contact avec la Commune de CERCOUX qui a déjà bien avancé sur le sujet.

3- Inclusion numérique

Madame Isabelle VILLAUDY TALLEC, Maire-Adjointe fait le compte-rendu de 2 réunions organisées par le Département. Le but est d'aider les personnes ayant des difficultés avec le numérique et qui n'utilisent peu ou pas INTERNET. Le risque avéré est une intrusion dans la vie privée des habitants (impôts, coordonnées bancaires...). La rédaction d'une charte de l'Aidant sera donc nécessaire.

4- Centre de Gestion 17 : Contrat de groupe « Assurance du Personnel »

Le Centre de Gestion 17 propose un contrat pour la gestion des assurances statutaires (congé maladie, accident de service, maternité...) émis par la société ALLIANZ VIE et GRAS SAVOYE. Madame Le Maire ayant sollicité un devis auprès de la SMACL, la décision est reportée à la prochaine réunion.

5- Décisions budgétaires

- Madame Le Maire explique les dépenses non réalisées notamment suite à la pandémie de COVID 19, les dépenses et les recettes non prévues au Budget Primitif 2020 : Le remboursement d'une annuité du SDEER et le versement de la Dotation de Solidarité Cible. Cette dotation versée aux Communes les plus défavorisées financièrement s'élève à 45 000,-€.
- Madame le Maire de la Commune de FORGES explique à l'Assemblée qu'il convient de prendre une décision modificative N° 06/2020, dans la section FONCTIONNEMENT : Insuffisance de crédits sur plusieurs chapitres : 12 (charges du personnel/frais assimilés), soit **3 000,-€** et 66 (charges financières), soit **500,-€**.
- Madame le Maire de la Commune de FORGES explique à l'Assemblée qu'il convient de prendre une décision modificative N° 07/2020, dans la section INVESTISSEMENT : Insuffisance de crédits sur le chapitre 16 (emprunts et dettes assimilées), soit **9 000,-€**.
- Madame le Maire de la Commune de FORGES explique à l'Assemblée qu'il convient de prendre une décision modificative N°08/2020, dans la section INVESTISSEMENT : Insuffisance de crédits sur les opérations 2020 02 (aménagement voirie et abribus), soit **47 620,-€** et 2017 01 (solde de l'extension du restaurant scolaire), soit **180,-€**.
- Le Conseil Municipal décide de verser une subvention exceptionnelle de 500,-€ à l'Association Départementale des Maires des Alpes-Maritimes, afin de venir en aide aux sinistrés de l'arrière-pays niçois.
- Madame Le Maire présente la demande du Receveur Municipal pour l'autorisation permanente des poursuites et la détermination des seuils ; elle permet au Comptable la poursuite des redevables pour obtenir le recouvrement des créances locales. Le Conseil Municipal valide la demande du Comptable du Trésor.
- Madame le Maire informe l'Assemblée de la nouvelle organisation du réseau de proximité des finances publiques. Monsieur le Directeur est venu présenter au bureau de la CDC AUNIS SUD cette charte d'engagement qui verra la fermeture de la trésorerie de Surgères en septembre 2022 et la création d'un centre de gestion à Ferrières avec des conseillers à disposition des collectivités territoriales. Cependant un accueil de proximité à Aigrefeuille d'Aunis et à Surgères sera maintenu une demi-journée par semaine. Le Conseil Municipal regrette la fin programmée de ce service de proximité sans aucune concertation et ses conséquences pour la population.

6- Commissions communales

Monsieur TERRIEN Philippe Maire-Adjoint informe le Conseil Municipal que les deux plus anciennes classes primaires sont trop chaudes en été et froides en hiver. La Commission bâtiment préconise l'installation d'un faux plafond et d'une climatisation réversible. Des devis ont été sollicités.

Le Conseil Municipal des Jeunes s'est réuni le 15 septembre 2020. Parmi les demandes du Conseil Municipal des Jeunes, la réalisation d'un terrain de cross en terre est acceptée. Le terrain goudronné à côté du terrain multisports devrait être retenu pour sa situation géographique.

La boîte à livres réalisée par le CAT de MARLONGES et offerte par CYCLAD sera installée à l'arrière du local des Associations.

Les enfants souhaitent se joindre à la commission environnement. De nouvelles élections du CMJ sont prévues entre le 4 et le 11 décembre 2020.

7- Travaux connexes de l'aménagement foncier

Madame le Maire informe l'Assemblée que l'appel d'offres clôturé le 18 Septembre dernier a été déclaré infructueux. Seulement 2 entreprises avaient répondu et les prix proposés excédaient très largement le budget alloué au marché. Le cabinet SITEA va proposer une nouvelle consultation.

8- Travaux en cours

Monsieur BARITEAU Philippe, Maire-Adjoint fait le compte-rendu des diverses réunions concernant l'installation de la fibre optique. De nombreux problèmes techniques se succèdent. Les travaux de réparation sur la fibre cassée entre Aigrefeuille d'Aunis et Forges ont été enfin réalisés en Septembre.

La société Eiffage a encore 6 à 12 mois de travaux pour réaliser le câble de transport dans des gaines qui sont trop petites ou inexistantes. Monsieur BARITEAU souhaite en informer les Administré(e)s dans le Prochain bulletin municipal et solliciter un rendez-vous auprès de Monsieur Jean-Marie ROUSTIT, Conseiller Départemental en charge du dossier.

9- Questions diverses

Le repas des Aînés ne pouvant se dérouler cette année, dans le contexte de la crise sanitaire, le Conseil Municipal souhaite offrir un coffret cadeau à chaque habitant(e) de la Commune âgé(e) de plus de 65 ans.

Le prochain Conseil Municipal est fixé au Lundi 30 novembre 2020 à 20h00.

La séance est levée à minuit.